

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe Familles

Si l'état d'une démocratie se lit au travers du niveau de l'abstention aux élections, et plus particulièrement de celle des jeunes électeurs, la situation de la démocratie en France est inquiétante mais des points positifs sont aussi à mettre en lumière. Le présent avis dresse un panorama exhaustif du système politique français, au risque parfois de sortir du sujet de la participation des jeunes aux élections, pour qualifier la crise démocratique mais aussi pour faire ressortir les signaux faibles d'un possible renouveau démocratique lié à une volonté toujours bien vivante d'engagement des jeunes.

Le groupe Familles partage bon nombre des constats. Il regrette cependant que l'avis marque à certains endroits du texte une opposition de générations de citoyens entre elles, là où un bon fonctionnement de notre système démocratique et le besoin de cohésion sociale imposeraient de dépasser les confrontations et de reconnaître sa juste place à chacun et à chacune. Pour gagner en clarté et en lisibilité, le texte aurait mérité d'être plus court sur certains développements très descriptifs avec finalement une faiblesse d'analyse notamment s'agissant des différents modes de scrutin.

De manière plus cruciale, cet avis porte en germe une réforme d'ampleur, celle de l'individualisation des politiques sociales pour rendre les personnes bénéficiaires directes de prestations à l'âge de 18 ans. Dans un avis devant rechercher les voies et moyens pour redonner aux jeunes le goût et l'intérêt de la chose publique pour un retour aux urnes, est-il légitime de remettre en cause l'ensemble de notre système d'aides aux familles basé en partie sur la composition des foyers ?

Pour le groupe Familles, les efforts sont à concentrer sur l'apprentissage dès le plus jeune âge à la citoyenneté notamment avec les préconisations 1, 3 et 4. La sensibilisation, la formation, l'information sont trois éléments-clés pour réconcilier les jeunes avec le politique. Loin d'une approche trop académique, il faut favoriser le débat d'idées, la prise de parole dans un lien étroit entre familles et école.

Le groupe Familles souligne que deux dissensus sont actés respectivement sur le droit de vote à 16 ans et sur les dispositifs d'aides des jeunes dès 18 ans. En raison des réserves exprimées précédemment, le groupe Familles s'est abstenu